

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU DVOF

MARDI 28 JUIN 2022 - 19H30

Salle de réception « Gourman'Dit »

ORDRE DU JOUR

- Accueil des Délégués
- Vérification des pouvoirs et remise des boitiers
- Vérification du quorum pour l'AG ordinaire et extraordinaire

- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE -

- Allocution du Président M. Claude Delforge
- Paroles aux invités
- Présentation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 19 novembre 2021, paru dans le Journal 95 Foot OFFICIEL et transmis sur les messageries officielles des Clubs Vote
- Présentation du budget prévisionnel saison 2022 2023 (rapporteur : M. José Moreira)
 Vote
- Informations générales

- FERMETURE AG ORDINAIRE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE -

- Présentation des modifications règlementaires (rapporteur M. Serge Boisdenghien)
- Présentation des modifications statutaires (rapporteur M. Serge Boisdenghien)
 Vote
- Récompenses

Remise des récompenses au titre de <u>l'opération « Bénévoles du Mois » 2022</u> Remise des médailles aux « <u>Présidents Méritants</u> » (10 ans d'ancienneté et plus) Remise récompense au Club Lauréat Départemental du <u>Challenge PEF</u>

Discours de fin de Monsieur Claude Delforge



DÉBUT: 20H00

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur Claude Delforge.

* Nombre de voix composant l'Assemblée Générale : voix 1173 * Nombre de voix présentes ou représentées : 874 voix * Nombre de Clubs composants l'AG: 108 clubs * Nombre de Clubs présents ou représentées : clubs

Quorum minimum Voix: 391 voix **Quorum minimum Clubs: 36**

Après vérification des pouvoirs et des listes d'émargement, le quorum est atteint pour ouvrir l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Directeur Administratif Brendan Barrau prend la parole pour rappeler dans le détail les points de l'ordre du jour, mentionnant le caractère ordinaire et extraordinaire de cette Assemblée Générale.

S'agissant des conditions de vote, Brendan Barrau informe qu'un boîtier a été remis à chaque délégué possesseur d'un pouvoir.

Les explications de vote sont données et une question test réalisée.

Monsieur Brendan Barrau reprend l'ordre du jour qui appelle au discours du Président Claude Delforge.

Allocution du Président, Monsieur Claude Delforge

Le Président rappelle le travail du District à travers les commissaires, les salariés ainsi que les élus du Comité de Direction en les remerciant pour leur investissement. Si les chiffres démontrent la très bonne santé du District, Claude Delforge a rendu un hommage respectueux aux clubs pour leur travail et investissement et a manifesté son soutien total et incessant.

Il rappelle la saison record en nombre de licenciés à savoir : 38 664 licenciés soit 19.6 % de plus que la saison dernière.



❖ Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 19/11/2021

Brendan Barrau demande aux Clubs de bien vouloir voter la 1ère résolution.





Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2021





Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 19/11/2021 est adopté.

Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 (rapporteur M. José Moreira)



Le rapporteur José Moreira, Trésorier Général du DVOF présente en détail le budget prévisionnel de la saison 2022/2023. Il rappelle que ce budget a été voté par le Comité de Direction du DVOF, qu'il a été envoyé aux Clubs pour approbation ce soir.

Avant de procéder aux votes, deux questions sont posées :

- **Situation du siège social de Domont**: Claude Delforge donne les informations du moment, à savoir qu'il est en attente d'une proposition chiffrée de l'EPF du Val-d'Oise, puisque la promotion engagée par notre acheteur n'a pas l'accord de la Mairie.
- Le DVOF envisage-t-il d'indemniser lui-même les arbitres, comme le font certains districts franciliens.
 José Moreira répond qu'une procédure s'impose sur ce sujet et il attend des certitudes auprès de l'URSAFF.





SOMMAIRE

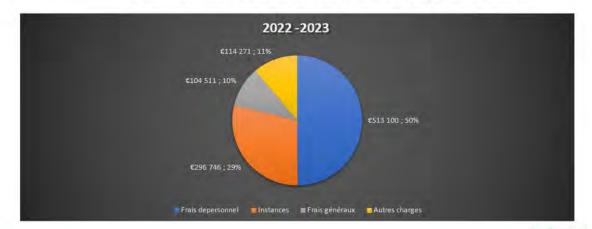
- > CHARGES
- > AIDES DIRECTES
- ➤ AIDES INDIRECTES
- ➤ PRODUITS
- > VENTES







PRINCIPALES CHARGES: 1 028 628 €

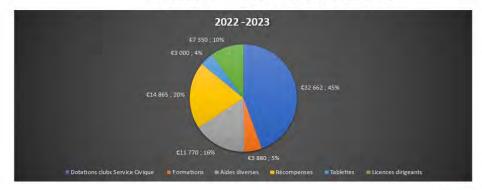








AIDES DIRECTES: 73 527 €



Terre de jeu & d'équilibre





AIDES INDIRECTES: 191 768 €

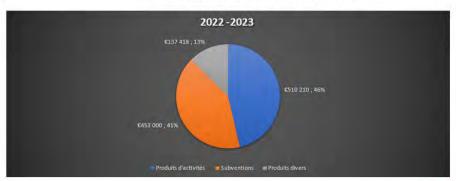


Terre de jeu & d'équilibre

DISTRICT DU VAL -D'OISE DE FOOTBALL



PRODUITS: 1 100 628 €

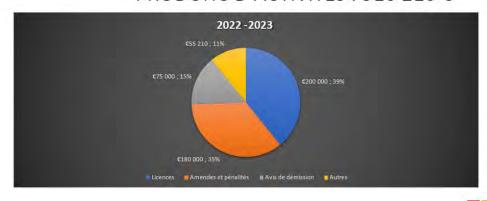


Terre de jeu & d'équilibre





PRODUITS D'ACTIVITES: 510 210 €







BUDGET PRÉVISIONNEL 2022/2023

Approbation



Claude DELFORGE propose aux délégués, si aucune question n'est posée, de procéder au vote. La Résolution doit être approuvée à la Majorité absolue.

Le budget prévisionnel 2022/2023 est adopté à 93,21 % des suffrages exprimés.

Claude Delforge et José Moreira remercient les Clubs pour leur confiance.

Informations générales

José Diaz, Vice-Président du District, a ensuite informé de l'importance des formations dirigeants au sein des clubs et informé des deux prochaines formations les 02 juillet et 09 juillet au siège du DVOF.

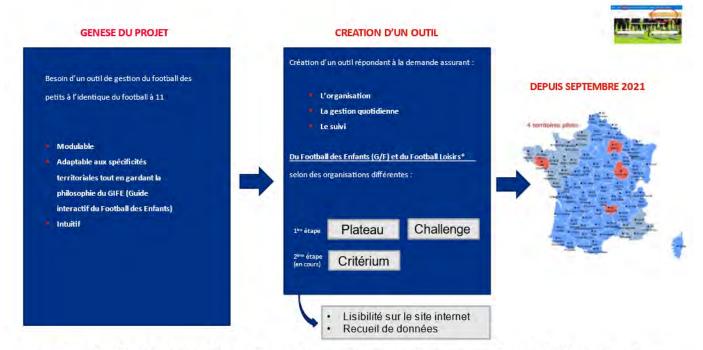
Il informe qu'un planning sur la saison 2022/2023 sera diffusé très prochainement.



Manuela Bastos, Trésorière Générale Adjointe ainsi que Yves Allard, CTDAP, ont fait une synthèse de l'utilisation de FAL depuis Mars 2022 qui est un outil d'organisation, de gestion et de suivi du Football des Enfants et du Football Loisirs et donnent les perspectives pour la saison 2022/2023.







*Football Loisirs= Nouvelles pratiques (Futnet, Foot en marchant, Golffoot, Beach...)

APPLICATION FAL - REFLEXION SUR LE DEPLOIEMENT



8 territoirespilote



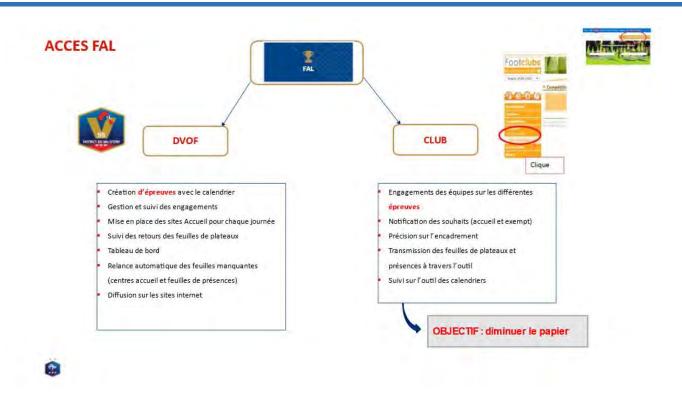
Epreuves gérées par FAL en 2022/2023



Formules Plateaux:

- > U7
- > U9
- ➤ U7F
- > U9F
- > Futsal U7
- > Futsal U9
- > Nouvelles Pratiques (Loisir= Futnet, Foot en marchant, Golffoot, Beach...

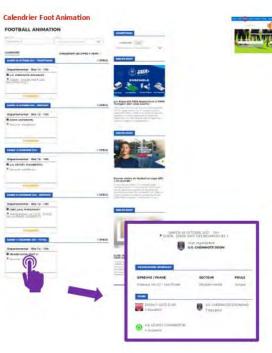




Diffusion Clubs / Grand Publiqsite des districts)



L'onglet COMPETITIONS est remplacé par EPREUVES.



...

Procédures





- Consulter les calendriers
- Récupérer les documents avant l'épreuve dans l'outil

16 Aout16

Ouverture des engagements dans les épreuves:

- JND (24/09/2022)

- phase 1

- Transmettre les documents à l'issue des épreuves via l'outil
- Saisir les présencesclubs via l'outil



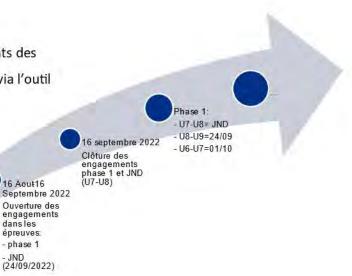
Echéancier 2022/2023

Objectif 2022-2023 = Engagements des équipes par le club directement via l'outil FAL

JuilletAoût

Création des épreuves phase 1 et JND (24/09/2022)

2022





Avant la fermeture de cette Assemblée Générale Ordinaire, le Club du CSM EAUBONNE pose une question sur les formations techniques et les certifications.

La réponse est donnée en séance par Yves Allard, à savoir que les éducateurs peuvent s'inscrire aux CFF de leurs choix, sans préalable obligatoire de passer le CFF précédent.

- FERMETURE AG ORDINAIRE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE -

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude DELFORGE.

* Nombre de voix composant l'Assemblée Générale : 1173 voix

* Nombre de voix présentes ou représentées : 874 voix

* Nombre de Clubs composants l'AG : 108 clubs

* Nombre de Clubs présents ou représentées : 64 clubs

Quorum minimum Voix : 597 voix Quorum minimum Clubs : 55

Présentation des modifications réglementaires et statutaires (rapporteur M. Serge Boisdenghien)





Article 1. Forme sociale

Le District du Val-d'Oise de Football (le « D.V.O.F. »)
est une association déclarée, créée avec l'accord de la
rédération Française de Football (la « FFF »). Elle est
régie par la loi du 1 er juillet 1901, les présents statuts
(les « Statuts ») ainsi que par les textes législatifs et
réglementaires applicables, y compris ceux relatifs à
l'organisation du sport en France.

Article 1.

Le DVOFà la FFFterritoire

Le DVOF regroupe les associations affiliées à la FFF et dont le siège est situé sur le territoire défini à l'article 5 ci-dessous.

Forme sociale



La résolution de l'article 1 est adoptée.





Artidel2.5.1.- Convocation

Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique. 15 (quinze) jours au moins avant la date de l'Assembléest reçoivent dans le mêmedélai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne les dits documents).

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication.

Nouveau texte

Article12.5.1.- Convocation

Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.



La résolution de l'article 12.5.1 sur l'Assemblée Générale dématérialisée est adoptée.





Artidel25.1.-Convocation

Par exception à l'article 12.3 des présents
Statuts, lors d'une Assemblée Générale
dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné
à un autre club est autorisé.



La résolution portant sur le pouvoir unique est adoptée.

DISTRICT DU VAL -D'OISE DE FOOTBALL



13.6 Attributions

Le Comité de Direction est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom du District. Il exerce ses attributions dans la limite de l'objet social et sous réserve des prérogatives expressément attribuées, par les présents Statuts, à l'AssembléeGénérale.

Plus particulièrement, le Comité de Direction:

Procède aux modifications du Règlements Sportifs du DVOF, de ses annexes, et des règlements relatifs aux compétitions et peut décider de faire acter ces propositions de modifications à la plus proches Assemblée

enérale;

A l'exception des Statuts et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité de Direction sa compétence pour l'adoption et la modification de tous les autres textes et règlements qui régissent les activités du District.

erre de jeu & d'équilibre

Les modifications statutaires ont été adoptées et seront diffusées dans les statuts mis à jour.

* Remises de récompenses

REMISE DES RÉCOMPENSES AU TITRE DE L'OPÉRATION « BÉNÉVOLES DU MOIS » 2022

Brendan BARRAU informe que le Comité de Direction s'est engagé dans cette démarche fédérale qui consiste à récompenser des bénévoles de Clubs, en ayant une certaine liberté sur les critères de choix (pas uniquement l'ancienneté). En relation avec la Commission CDIF qui a suivi le dispositif, le District a eu le plaisir de recevoir plusieurs candidatures. Au total, 7 bénévoles sont ce soir récompensés, avec un trophée du District et un cadeau de la Fédération qui sera donné ultérieurement. Voici la liste proposée par la CDIF et validée par le Comité de Direction :

CLUB	NOM	<u>PRENOM</u>
VIARMES ASNIÈRES OL	CORON	JEAN-PAUL
COURDIMANCHE AS	LETEURTRE	JEAN-CHRISTOPHE
CHAMPAGNE 95 SFC	BENOIT	JEAN-CLAUDE
ROISSY FITCARE AS	KRID	MOHAMED
ARNOUVILLE FAS	DOS SANTOS	MATHIEU
FRETTOISE ES	FOURNEUF	DIDIER
DOMONT FC	LEROY	NATHAN

REMISE DES MÉDAILLES AUX « PRÉSIDENTS MÉRITANTS » (10 ans d'ancienneté et plus)

Les Présidents nommés ci-dessous œuvrent pour leur Club depuis au moins une décennie, le Président et le Comité de Direction ont souhaité les mettre à l'honneur à l'occasion de cette Assemblée Générale et les remercier en leur décernant une médaille.

PRÉSIDENTS MÉRITANTS (édition 2021)

CLUB	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>
MACCABI SARCELLES	HADDAD	SOUSSOU YOUSSEF
VALLEE DU SAUSSER E.S.	LACAZE	JEAN LUC
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	BENNACEUR THERESINE	KARIM
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	DA SILVA NOGUEIRA	FERNANDO
TSIDJE F.C.	MADI	MOHAMED
OSNY UNITED	MOUGAMMADOU	AHAMMATHOU
MONTMORENCY FUTSAL	ADERAZE	ABDELKADER
A. S. PISCOP MOISSELLES	RIBEIRO LOPES	CARLOS

PRÉSIDENTS MÉRITANTS (édition 2022)

Club	Nom	Prénom
S. F. C. CHAMPAGNE 95	JONQUOIS	THIERRY
HERBLAY SUR SEINE FC	CALVE	PHILIPPE
LES SPORTIFS DE GARGES	BADRI	JEAN PAUL
CLUB 3M FRANCE	THEVENOT	BRUNO

REMISE DE RÉCOMPENSE AU CLUB LAURÉAT DÉPARTEMENTAL DU CHALLENGE PEF

ES ST PRIX, lauréat Départemental du Challenge national PEF (2ème édition) a reçu un chèque d'une valeur de 500 € valable chez notre partenaire EkinSport.



Mot de fin du Président Monsieur Claude Delforge

Claude Delforge remercie l'ensemble des clubs ayant participé à cette assemblée, le double quorum ayant été largement atteint ainsi que les différents intervenants pour leur contribution.

Il convie l'ensemble de l'assistance à venir se restaurer autour du buffet offert par le DVOF. Il souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes vacances.